

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2014

PROJET D'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES
ÉTATS-UNIS - (N° 1938)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 10

présenté par

M. Roumegas, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin,
Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-
Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili et Mme Sas

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 11. Souhaite que le Parlement européen élu en mai 2014 soit chargé de la rédaction, en lien avec la Commission européenne et la société civile, d'un traité de partenariat transatlantique alternatif ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les relations entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sont importantes pour nos deux continents. Ainsi, il est urgent d'associer l'ensemble des acteurs concernés à la rédaction d'un nouveau traité transatlantique qui serait discuté démocratiquement et en toute transparence.